

**Distribution limitée**

**WHC-98/CONF.203/INF.7**

**Paris, le 20 octobre 1998**

**Original : anglais**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION  
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

**COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL  
Vingt-deuxième session**

**Kyoto, Japon  
30 novembre - 5 décembre 1998**

**Document d'information : Rapport de la réunion d'experts sur la Stratégie globale du patrimoine mondial pour le patrimoine naturel et culturel, 25 au 29 mars 1998, Institut du Théâtre, Amsterdam, Pays-Bas**

## RESUME

### Antécédents

A sa vingtième session en décembre 1996, le Comité du patrimoine mondial a décidé qu'une "réunion véritablement commune d'experts du patrimoine culturel et naturel" devait être organisée pour discuter

- (a) de l'application des "conditions d'intégrité" par rapport à "l'examen d'authenticité" ;
- (b) de la question d'un ensemble unifié ou harmonisé de critères ; et
- (c) de la notion de valeur universelle exceptionnelle et son application dans différents contextes régionaux et culturels (voir le Rapport de la vingtième session du Comité du patrimoine mondial, paragraphe IX.14).

A cette fin, la réunion d'experts sur la Stratégie globale pour le patrimoine naturel et culturel s'est tenue à l'Institut du Théâtre à Amsterdam, Pays-Bas, du 25 au 29 mars 1998 à l'invitation du gouvernement néerlandais.

Ce document présente le rapport de la réunion d'experts. L'ordre du jour de la réunion et la liste des participants figurent à l'Annexe I et l'Annexe II.

### Conclusions et recommandations

Les principales conclusions et recommandations de la réunion figurent dans les tableaux 4, 6 et 7.

Les recommandations ont été préparées par la réunion d'experts pour assurer une plus grande reconnaissance du continuum nature-culture et de ses interactions en ce qui concerne la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*.

Pour résumer, la réunion d'experts a recommandé d'unifier les critères pour les biens naturels et culturels, de relier directement les conditions d'intégrité (pour inclure la notion d'intégrité, le cas échéant) à chacun des critères et de réviser les sections C et D des Orientations.

Au sujet de la "valeur universelle exceptionnelle", la réunion d'experts a approuvé l'approche régionale et thématique de la Stratégie globale afin d'assurer une Liste du patrimoine mondial plus représentative et plus équilibrée. La réunion d'experts a réclamé une approche anthropologique de la définition de patrimoine culturel et des relations de la population avec l'environnement, la sélection de sous-thèmes et un meilleur accès à l'information sur la Stratégie globale.

La réunion d'experts a également traité la question de la crédibilité de la *Convention du patrimoine mondial* et de la Liste du patrimoine mondial. Une série de recommandations spécifiques ont été préparées afin d'indiquer que l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial est et doit être considérée comme une partie d'un processus – et non comme un événement isolé –, précédée et suivie d'un engagement à long terme pour sa conservation.

**Rapport de la réunion d'experts  
sur la Stratégie globale du patrimoine mondial  
pour le patrimoine naturel et culturel**

**25 au 29 mars 1998, Institut du Théâtre, Amsterdam, Pays-Bas**

CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO  
en association avec  
le gouvernement néerlandais



*Photographie : Détail de l'escalier, Institut du Théâtre, Amsterdam*

## Table des matières

	N° de pages
Liste des tableaux	ii
1. Introduction	1
2. Antécédents – La réunion d'experts au Parc de la Vanoise, France, 1996	1
3. Notes d'information des trois organismes consultatifs	2
UICN	3
ICOMOS	3
ICCROM	3
Synthèse du point de vue des organismes consultatifs	4
4. Notes d'information sur l'intégrité et l'authenticité	4
5. Documents préliminaires sur la mise en œuvre de la <i>Convention du patrimoine mondial</i> dans différentes parties du monde	5
6. Etudes de cas	5
7. Discussions, recommandations et conclusions des groupes de travail	9
Critères – intégrité/authenticité	9
Valeur universelle exceptionnelle	14
Crédibilité de la <i>Convention du patrimoine mondial</i> et de la <i>Liste du patrimoine mondial</i>	17
8. Remarques finales	19
ANNEXES	
ANNEXE I    Ordre du jour	21
ANNEXE II   Liste des participants	23

## Liste des tableaux

- Tableau 1 :** Synthèse du point de vue des organismes consultatifs
- Tableau 2 :** Projet de combinaison et de révision des critères pour l'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial (nouveau texte figurant en gras)
- Tableau 3 :** Projet de révisions des sections C et D des *Orientations*
- Tableau 4 :** Conclusions et recommandations du groupe de travail sur les critères - intégrité/authenticité
- Tableau 5 :** Extrait de la réunion d'experts sur la "Stratégie globale" et les études thématiques pour une Liste du patrimoine mondial représentative, juin 1994
- Tableau 6 :** Conclusions et recommandations du groupe de travail sur la "valeur universelle exceptionnelle"
- Tableau 7 :** Conclusions et recommandations du groupe de travail sur la crédibilité

## 1. Introduction

1.1 La réunion d'experts sur la Stratégie globale du patrimoine mondial pour le patrimoine naturel et culturel s'est tenue à l'Institut du Théâtre à Amsterdam, Pays-Bas, du 25 au 29 mars 1998, à l'invitation du gouvernement néerlandais. La réunion était présidée par Mme Christina Cameron (Canada) et M. Elias Mujica (Pérou) a été nommé Rapporteur. L'ordre du jour de la réunion et la liste des participants figurent à l'Annexe I et à l'Annexe II.

1.2 M. Jan Riezenkamp, Directeur général de la Culture des Pays-Bas, a ouvert la réunion et a accueilli les participants en exprimant l'honneur et le plaisir qu'il ressentait à offrir l'hospitalité au groupe de travail. Il a commencé son exposé en faisant remarquer combien il convenait que les Pays-Bas accueillent une telle réunion qui allait discuter des relations entre la nature et la culture en se référant particulièrement à la *Convention du patrimoine mondial*. Il a présenté aux participants l'exemple du long combat contre la mer et la création des marais, des polders et des digues aux Pays-Bas et a estimé que cela pouvait servir de terrain d'essai pour une approche créatrice et stimulante de la compréhension du continuum nature-culture. Il a également indiqué que les Pays-Bas occupaient une position extrême dans ce continuum car ce qui pouvait y sembler "naturel" était souvent "culturel".

1.3 Le Directeur du Centre du patrimoine mondial, Bernd von Droste, a commencé son exposé en remerciant le gouvernement néerlandais de sa générosité pour l'accueil de la réunion et a pris note des liens établis entre la population et l'environnement dans les sites du patrimoine mondial aux Pays-Bas. Il a présenté les trois questions que devait discuter le groupe d'experts comme l'avait défini la vingtième session du Comité du patrimoine mondial en décembre 1996. Le Comité avait demandé une discussion approfondie sur :

- (a) l'application des "conditions d'intégrité" par rapport à "l'examen d'authenticité" ;
- (b) la question d'un ensemble unifié ou harmonisé de critères ; et
- (c) la notion de "valeur universelle exceptionnelle" et son application dans différents contextes régionaux et culturels. (Rapport de la vingtième session du Comité du patrimoine mondial, décembre 1996, paragraphe IX.14).

## 2. Antécédents – La réunion d'experts au Parc national de la Vanoise, France, 22-24 mars 1996

2.1 En présentant l'intervenant suivant, la Présidente a déclaré que les recommandations de la "Réunion d'experts sur l'évaluation des principes généraux et critères pour les propositions d'inscription de sites naturels du patrimoine mondial" (Parc de la Vanoise, France, 22-24 mars 1996) n'avaient pas été entièrement discutées par le Comité du patrimoine mondial à sa vingtième session.

2.2 M. Alain Megret (France) a informé les participants des principales questions abordées à la réunion de la Vanoise, en faisant remarquer que c'était la première étape de la mise au point d'une Stratégie globale d'ensemble du patrimoine mondial pour le patrimoine culturel et naturel qui reconnaisse le continuum et la complexité des interactions entre culture et nature pour le patrimoine mondial. Il a rappelé qu'à la Vanoise, il avait été jugé que les quatre catégories de patrimoine mondial (culturel, naturel, mixte, paysages culturels) divisaient la définition du patrimoine mondial. Il a indiqué que l'ensemble proposé de critères naturels et

culturels pourrait fournir une identité unique pour tous les sites du patrimoine mondial. Il a souligné que cette suggestion était destinée à assurer que l'UICN et l'ICOMOS utilisent les mêmes critères d'évaluation. En ce qui concerne l'application des critères naturels, il a évoqué la nécessité d'une approche continue plutôt que d'un simple "instantané". Des études thématiques et régionales devaient également être réalisées pour le patrimoine naturel par l'UICN. Il a insisté sur le fait que pour la crédibilité de la *Convention*, il avait été estimé essentiel de centrer l'attention sur la protection et la gestion des sites, y compris ceux qui figuraient sur la Liste du patrimoine mondial en péril, ainsi que sur la protection de sites non encore inclus sur la Liste. Il a mentionné "l'équilibre de la Liste", en faisant remarquer qu'il ne s'agissait pas tant de nombres que de régions et de types de sites. Il a noté que les experts de la Vanoise avaient conclu que la "valeur universelle exceptionnelle" était le point clé du système du patrimoine mondial, qu'elle faisait l'objet d'interprétations différentes (telles qu'une combinaison de l'unique et du représentatif) et que des évaluations comparatives régionales étaient donc essentielles. La réunion d'experts de la Vanoise avait conclu qu'il fallait maintenir la valeur universelle exceptionnelle et que les biens du patrimoine mondial devaient donc fournir des exemples exemplaires de protection. En conclusion, M. Megret a présenté les grandes lignes d'une position pragmatique qui reconnaît la nécessité de compléter la Liste du patrimoine mondial et de disposer de critères d'évaluation permettant la reconnaissance de la diversité naturelle et culturelle du monde. Les critères ne devraient pas trop restreindre l'inclusion de biens sur la Liste du patrimoine mondial mais devraient au contraire prendre en compte des perceptions différentes de ce qui pourrait posséder une "valeur universelle exceptionnelle".

### **3. Notes d'information des trois organismes consultatifs (UICN, ICCROM et ICOMOS)**

3.1 A l'issue de l'exposé de M. Megret, la Présidente a rappelé que le Comité du patrimoine mondial avait mûrement réfléchi sur les questions que le groupe d'experts allait aborder. En structurant le débat, la Présidente a suggéré que les questions d'intégrité/authenticité et des critères soient logiquement abordées ensemble. Mme Cameron a également laissé entendre qu'il était important pour l'ICOMOS de présenter maintenant au Comité l'ensemble du travail qu'il avait réalisé jusque-là sur l'authenticité. Elle a évoqué les interprétations différentes de la "valeur universelle exceptionnelle" de l'UICN et de l'ICOMOS qui allaient du "meilleur du meilleur" au "représentatif du meilleur" jusqu'au "meilleur du représentatif". En mentionnant brièvement la question de l'équilibre de la Liste du patrimoine mondial, Mme Cameron a rappelé aux participants que la Liste comportait des lacunes et des répétitions inutiles qui contribuaient à son déséquilibre. Mme Cameron a indiqué que les questions qu'allait étudier le groupe d'experts avaient constitué une partie de la préparation des Orientations stratégiques en 1992 et avaient été débattues à la réunion d'experts qui avait mis au point la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial équilibrée et représentative en 1994. Elle a ajouté que la reconnaissance de paysages culturels du patrimoine mondial avait abouti à un plus large débat sur les valeurs "statiques" et "dynamiques" du patrimoine mondial et sur la question de savoir comment gérer des lieux vivants sur la Liste. En conclusion, elle a suggéré qu'il serait sans doute possible de parvenir finalement à "clore" certaines des questions les moins complexes et les moins controversées qu'allait traiter le groupe d'experts. La Présidente a ensuite invité les trois organismes consultatifs (l'UICN, l'ICOMOS et l'ICCROM) à présenter leurs notes d'information.

### 3.2 UICN

En traitant des questions soulevées par le Comité, M. Bing Lucas a souligné que la note d'information avait été réalisée à partir de l'expérience de l'UICN en tant qu'organisme consultatif auprès du Comité du patrimoine mondial et à partir d'une approche consultative menée au sein de l'organisation et lors de récentes réunions importantes (notamment celles de l'Assemblée générale de l'UICN à Montréal, du groupe de travail européen et du SPREP dans les Etats fédérés de Micronésie). L'UICN estime justifiée une approche commune de l'intégrité à appliquer à tous les sites comprenant des éléments clés de l'examen d'authenticité pour certains types de sites. Il a évoqué en particulier le manque de cohérence des Orientations qui mentionnent la protection traditionnelle pour le patrimoine culturel et non pour le patrimoine naturel. Il a par ailleurs fait remarquer que les dispositions des Orientations concernant la protection législative, réglementaire ou institutionnelle, ainsi que les mécanismes de gestion traditionnels devaient être harmonisées et rendus compatibles pour le patrimoine naturel comme pour le patrimoine culturel. L'UICN considère que les quatre catégories de patrimoine mondial (patrimoine naturel, culturel, mixte et paysages culturels) sont déroutantes et nuisent à l'unicité de la *Convention*. L'UICN a par conséquent recommandé l'adoption d'un ensemble unifié de critères associant les critères naturels et culturels existants afin de reconnaître l'importance de l'unicité de la *Convention*. Il a fait remarquer que la "valeur universelle exceptionnelle" devait être interprétée en se fondant sur "une sélection des biens les plus exceptionnels d'un point de vue international". En conclusion, M. Lucas a cité la somme d'énergie dépensée pour les propositions d'inscription et l'évaluation et il a mentionné la nécessité d'un niveau d'effort analogue pour assurer la permanence de l'intégrité des sites du patrimoine mondial. Il a fait observer en particulier que l'on consacrait beaucoup trop peu de temps au maintien de l'intégrité des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

### 3.3 ICOMOS

Mme Carmen Anon, parlant au nom de l'ICOMOS, a constaté que le concept de patrimoine mondial et son interprétation s'étaient enrichis au cours des années. On a assisté ces dernières années à une reconnaissance de cultures différentes et de différents types de patrimoine. Elle a observé qu'il n'était pas possible d'établir de séparation entre culture et nature. Elle a convenu avec l'UICN que "l'examen d'authenticité" pouvait être remplacé par les "conditions d'intégrité". Un ensemble unique de dix critères abolirait la distinction théorique entre patrimoine culturel et naturel. L'ICOMOS a suggéré par ailleurs que les Etats parties situés dans des régions possédant un patrimoine essentiellement non monumental soient incités (avec un appui financier) à préparer et présenter des propositions d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial. D'autres Etats parties déjà bien représentés devraient réduire la cadence de leurs propositions d'inscription. Elle a insisté sur la nécessité de la protection, de la conservation et de la gestion des sites et l'importance de la communication entre les Etats parties, les experts et l'UNESCO.

### 3.4 ICCROM

. M. Jukka Jokilehto, parlant au nom de l'ICCROM, a observé que le manque de représentativité de la Liste du patrimoine mondial était partiellement dû à une mauvaise



compréhension. Il faut que les plus grands Etats parties s'impliquent dans la Stratégie globale et il faut disposer d'une évaluation détaillée de la représentativité de la Liste. Il a fait remarquer qu'un processus stratégique intégré était nécessaire pour aider à l'identification, l'évaluation et la conservation du patrimoine – la conservation du patrimoine mondial pouvait être utilisée comme un exemple de ce processus. En ce qui concerne "l'examen d'authenticité", il a indiqué que le mot "authentique" pouvait être compris comme "véritable" dans tous les sens du terme. Les valeurs culturelles évoluent et varient cependant au cours du temps. L'évaluation de la "valeur universelle exceptionnelle" – en considérant que le patrimoine représentant différentes cultures forme l'ensemble du patrimoine de l'humanité – devrait être fondée sur une étude comparative critique qui prenne en compte le contexte culturel. On attend de l'ICOMOS, de l'UICN et de l'ICCROM une approche régionale pour l'évaluation des sites et la conservation. Pour ce qui est de la représentativité de la Liste, cela reste une question critique et difficile. Il a fait remarquer qu'il fallait agir de façon coordonnée pour faire naître une prise de conscience (sensibilisation et encouragement), développer le renforcement des capacités et établir un réseau de contacts pour la préservation.

### **3.5 Synthèse du point de vue des organismes consultatifs**

La Présidente a remercié les organismes consultatifs de leurs notes d'information. Elle a fait remarquer qu'il semblait y avoir beaucoup de points communs entre les trois organisations et elle a demandé à l'UICN, l'ICCROM et l'ICOMOS de faire une synthèse de leurs points de vue communs et de cerner leurs différences d'opinion pour présentation à la réunion. Après délibération, les représentants des trois organismes consultatifs ont approuvé une recommandation concernant les deux premières questions soulevées par le Comité (voir tableau 1). Les organes consultatifs ont fait observer que l'on pouvait envisager des implications "en aval" si la réunion devait approuver en principe ces recommandations.

**Tableau 1 : Synthèse du point de vue des organismes consultatifs**

- |   |
|---|
| <p>a. Ils recommandent l'application des conditions d'intégrité (en incorporant le concept d'authenticité) aux biens culturels comme aux biens naturels.</p> <p>b. Ils recommandent l'abolition de la distinction théorique entre les critères culturels et naturels et leur fusion pour obtenir une liste unique de dix critères (sans modification du libellé des critères existants) ce qui aboutira par la suite à mettre l'accent sur des zones classées "sites du patrimoine mondial" plutôt que sur des sites du patrimoine mondial culturel et/ou naturel.</p> <p>c. Le temps imparti n'a pas permis de discuter du point 3 de l'ordre du jour ("valeur universelle exceptionnelle").</p> |
|---|

## **4. Notes d'information sur l'intégrité et l'authenticité**

4.1 La Présidente a rappelé que le groupe d'experts disposait également de notes d'information sur l'authenticité et l'intégrité :

K. Masuda (Japon)	<i>La notion d'authenticité</i>
J. Reynolds/P. Parker (Etats-Unis)	<i>Exploration de la notion d'intégrité dans la Stratégie globale du patrimoine mondial</i>

## **5. Documents préliminaires sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans différentes parties du monde**

5.1 La Présidente a rappelé que le groupe d'experts disposait également de dix documents préliminaires sur la mise en œuvre de la Convention dans différentes parties du monde :

D. Munjeri (Zimbabwe)	<i>Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Afrique</i>
P. Olindo (Kenya)	<i>Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Afrique</i>
M. Ayyad (Egypte)	<i>Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans les Etats arabes</i>
M. Touri (Maroc)	<i>Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans les Etats arabes</i>
I. McPhail (Australie)	<i>Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial pour l'environnement marin</i>
S. Sullivan (Australie)	<i>Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Australie</i>
Z. Batjargal (Mongolie)	<i>Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Mongolie</i>
L. San Roman (Costa Rica)	<i>Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Amérique centrale et dans les Caraïbes</i>
M-T. Franco (Mexique)	<i>Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Amérique latine (pas encore reçu)</i>
E. Mujica (Pérou)	<i>Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Amérique latine</i>

## **6. Etudes de cas**

6.1 La Présidente a informé le groupe d'experts qu'une série de onze études de cas seraient présentées au cours de la réunion. Elle a invité les intervenants chargés des études de cas à présenter leurs exposés en gardant à l'esprit les questions présentées au début de la réunion et par les organes consultatifs.

6.2 Le Secrétariat a informé les participants que M. Mturi (Tanzanie), qui avait été invité à présenter une étude de cas sur "*Les valeurs culturelles et naturelles de l'aire de conservation de Ngorongoro, Tanzanie*", n'avait malheureusement pas pu assister à la réunion.

6.3 M. El-Haber, Liban, en présentant son exposé intitulé "*Valeurs culturelles et naturelles de la vallée de Qadischa, Liban*", a évoqué le patrimoine naturelle de la vallée, y compris la diversité de sa flore, ainsi que les valeurs culturelles exceptionnelles des cèdres du Liban. La vallée de Qadischa a été récemment proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysage culturel. Il a mentionné les valeurs culturelles et spirituelles des caractéristiques culturelles aussi bien que naturelles de la vallée et a illustré son exposé

d'exemples de témoignages matériels dont un certain nombre de grottes ornées de peintures et de monastères, tous situés dans le cadre d'un beau paysage. Il a conclu en mentionnant la nécessité d'une protection communautaire de la vallée au niveau local. Au cours du débat qui a suivi, un certain nombre d'experts se sont demandés si la vallée était ou non un paysage culturel d'une valeur universelle exceptionnelle, comment on pourrait mieux évaluer un tel site en utilisant un ensemble composé de critères culturels et naturels, et comment, dans le cas de sites comme celui-ci, la coupure artificielle entre le "culturel" et le "naturel" créait des problèmes d'identification, d'évaluation et en fin de compte, de conservation.

6.4 M. Xie Ningao (Chine), a présenté son exposé sur *"Les valeurs culturelles et naturelles des cinq montagnes sacrées de la Chine"*. Il a noté leur importance pour le peuple chinois en tant que lieux de culte, à des fins esthétiques, la création d'écoles de montagne, en tant que lieux religieux pour le taoïsme comme pour le bouddhisme et leur influence sur la peinture des paysages. Chaque montagne avec ses caractéristiques géomorphologiques a un sens pour le peuple chinois. Au cours du débat qui a suivi, les experts ont réfléchi sur les anciennes traditions telles que celles associées aux montagnes sacrées de la Chine (et à d'autres traditions similaires dans d'autres parties de l'Asie) qui associaient la culture et la nature. M. Lucas (UICN) a rappelé combien il aurait été utile, lors de l'évaluation de ces sites pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, de pouvoir disposer de critères culturels et naturels intégrés.

6.5 M. K. Rao (Inde), dans son exposé sur *"La mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Inde"*, a mûrement réfléchi sur les notions d'intégrité et d'authenticité. Il a fait remarquer que l'intégrité inclut totalité et complétude et doit être appliquée en tant qu'approche commune pour tous les sites. En ce qui concerne la question d'un ensemble de critères (sur la valeur duquel il s'est interrogé), il a déclaré que l'on peut percevoir l'influence humaine dans presque tous les sites, alors que l'on ne trouve pas de valeurs naturelles dans tous les sites culturels. Il a évoqué le manque de spécificité et de rigueur dans l'évaluation des sites culturels par rapport aux sites naturels et a fait observer que des critères séparés définissaient les rôles séparés des organismes consultatifs. Au cours du débat qui a suivi, il a été souligné qu'il était nécessaire de continuer à étudier en profondeur l'application d'un ensemble combiné de critères (par exemple pour des pays tels que l'Inde qui compte seize sites culturels et cinq sites sur la Liste du patrimoine mondial), de noter le rôle décisif de la gestion et de la conservation, de reconnaître l'importance de l'étude de la notion d'intégrité visuelle, de continuer à débattre des procédures d'évaluation des organismes consultatifs puisque l'on dispose d'une synthèse de leurs points de vue et de continuer à considérer le continuum nature-culture comme comprenant l'environnement marin. La possibilité d'appliquer un moratoire pour les propositions d'inscription pour traiter la question de l'équilibre et de la représentativité de la Liste a été de nouveau soulevée mais n'a pas reçu le soutien des experts. Finalement, le débat s'est concentré sur la nécessité de traiter des questions fondamentales telles que le processus de proposition d'inscription et la gestion et le suivi des sites.

6.6 Dans son exposé sur *"Les valeurs culturelles et naturelles des routes traditionnelles de pèlerinages du peuple indien huichol du Mexique"*, M. H.F. Borja (Mexique), a présenté un exemple extraordinaire de paysage culturel linéaire comprenant une route de pèlerinage qui s'étire sur 500 km, de la côte aux montagnes de la Sierra Madre. L'itinéraire traverse toute une gamme d'écosystèmes et passe par un certain nombre de sites sacrés (sources, montagnes, etc.) où les Huichol accomplissent un certain nombre de rites qui ponctuent leur route. La présentation de M. Borja a fait naître un débat sur d'autres routes de pèlerinages similaires dans

d'autres parties du monde (dont certaines ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial). Le débat s'est concentré sur la question de l'inscription au patrimoine mondial en tant qu'outil de reconnaissance pour des groupes humains et leur patrimoine. M. Lucas (UICN) a évoqué la reconnaissance mondiale qui avait suivi l'inscription du Parc national de Tongariro (Nouvelle-Zélande) et du Parc national d'Uluru Kata-Tjuta (Australie) sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysages culturels illustrant des interactions exceptionnelles entre les hommes et l'environnement.

6.7 M. H. Mandui (Papouasie-Nouvelle-Guinée), a présenté un exposé sur *"Les valeurs culturelles et naturelles de Kuk dans les hautes terres de l'ouest"*. Kuk est un exemple extraordinaire de site agricole datant de plus de 9000 ans (les plus anciens sites agricoles du Pacifique occidental) et il est prévu de le proposer pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial dans un proche avenir. M. Mandui a montré des illustrations du système de drainage agricole préhistorique, des haches et bêches en bois découvertes sur place et a évoqué les questions de gestion et de conservation relatives au site. Au cours du débat concernant cet exposé, il a été noté que Kuk est un exemple frappant de site possédant des valeurs potentielles de patrimoine mondial liées aux interactions entre les hommes et l'environnement, essentiellement à des fins agricoles.

6.8 M. F. Pannekoek (Canada), a discuté des *"Valeurs culturelles et naturelles du Secteur du précipice à bisons"*, un des rares sites du patrimoine mondial inscrits seulement pour ses valeurs associatives uniquement au titre du critère culturel (vi). Il s'est demandé si le renforcement proposé des liens entre nature et culture dans un but de conservation du patrimoine mondial pourrait signifier un recul pour la communauté indienne actuellement associée au site. Il a évoqué le "mouvement de préservation" et sa concentration sur l'environnement naturel physique comme excluant potentiellement les types de valeurs culturelles présentes dans le site. M. Pannekoek a mentionné le renouveau des valeurs culturelles et spirituelles pour la communauté indienne vivant près du site et il s'est félicité que ces valeurs diffèrent complètement des valeurs associatives historiques pour lesquelles le titre a été inscrit. Il a déclaré qu'il était contre la fusion des critères naturels et culturels car cela limiterait la diversité des types de sites protégés par le classement en tant que patrimoine mondial. Au cours du débat qui a suivi, d'autres exemples de renouveau culturel dus au classement au patrimoine mondial et à la conservation ont été mentionnés et la notion "d'aires naturelles occupées" a été utilisée pour désigner ces sites où vivent par exemple des peuples autochtones, mais où les interactions entre les hommes et l'environnement (valeurs de paysages culturels) et/ou les valeurs naturelles n'ont pas une valeur de patrimoine mondial.

6.9 M. Y. Vedenin (Fédération de Russie), a présenté une étude de cas sur *"Les valeurs culturelles et naturelles de l'archipel Solovetsky, Fédération de Russie"*, exemple unique de différentes couches de valeurs culturelles, illustré par des cercles de pierres et des labyrinthes, des sites sacrés et un grand nombre de lieux de culte de l'église orthodoxe dans un cadre de paysage naturel. Le paysage archéologique de 3000 ans renferme plus de 50 lacs et des témoignages de processus écologiques importants. Ce site est l'un des rares de la région arctique à figurer sur la Liste du patrimoine mondial. M. Vedenin s'est demandé pourquoi le Comité du patrimoine mondial avait décidé d'inscrire le site proposé uniquement pour ses valeurs culturelles et non pas en tant que site mixte et paysage culturel. Il a souligné que l'interaction spécifique entre l'environnement naturel et les valeurs culturelles en font un paysage culturel.

6.10 Mme O. Baseova (République tchèque), a présenté une étude de cas sur *"Les valeurs culturelles et naturelles du paysage culturel de Lednice-Valtice, République tchèque"*, l'un des rares paysages conçus par l'homme inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. La créativité humaine a complètement modifié l'environnement naturel et créé un paysage culturel complexe source de nouveaux environnements naturels à Lednice-Valtice. Une réglementation juridique spécifique en République tchèque permet la protection de différentes zones patrimoniales du site qui couvre plus de 200 km<sup>2</sup>. Le débat s'est centré sur l'importance d'une gestion appropriée pour un tel bien, ce qui exige de prendre en compte les valeurs naturelles aussi bien que culturelles.

6.11 M. Hargers et M. Hogestijn (Pays-Bas), ont proposé une interprétation des *"Valeurs culturelles et naturelles de Schokland et ses environs"*, site du patrimoine mondial qui illustre une adaptation humaine particulière à l'environnement naturel, ce qui a abouti à un système d'établissement humain organisé, un réseau social à grande échelle et une culture matérielle dans un environnement matériel difficile. Les valeurs culturelles aussi bien que naturelles sont intégrées dans le plan directeur du site.

6.12 M. R. Löfgren (Suède), a présenté une étude de cas sur *"Les valeurs culturelles et naturelles de la région de Laponie, Suède"*, site du patrimoine mondial du Cercle polaire arctique. Ce site est une zone de nature sauvage qui possède une longue histoire d'occupation humaine. Il incarne un équilibre entre les valeurs naturelles et culturelles et a par conséquent été présenté à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères naturels aussi bien que culturels. Le rassemblement de hardes de rennes par le peuple saami représente des techniques d'utilisation viable des terres qui tiennent compte des caractéristiques et des limites de l'environnement naturel. En même temps, l'environnement naturel est lié aux expressions culturelles matérielles et immatérielles. Pour le peuple saami, les traces ancestrales et les sites sacrés sont visibles sur le terrain naturel. Au cours du débat, des questions ont été posées sur l'introduction de nouvelles techniques (telles que le rassemblement de hardes de rennes par hélicoptère) et sur les changements dynamiques qui se produisent dans les paysages vivants.

6.13 M. P. Fowler (Royaume-Uni), a présenté une vue d'ensemble des *"Valeurs culturelles et naturelles des paysages archéologiques d'Europe et des Iles britanniques"* et il a souligné les problèmes de l'application de "l'authenticité" et de "l'intégrité" dans des sites comme le Mur d'Hadrien, les Grottes de Lascaux et les systèmes anciens de champs à Dartmoor (en tant que métaphores pour le reste de l'Europe). Il a fait observer que les paysages représentatifs du travail et de l'agriculture et des témoignages des sociétés paysannes et de l'architecture en bois étaient peu représentés sur la Liste du patrimoine mondial. Il a noté que la distinction entre "naturel" et "culturel", et son évaluation par les deux organismes consultatifs – l'UICN et l'ICOMOS – est définie par l'échelle du temps. Il a souligné la nécessité de laisser de nouvelles interprétations de la "valeur universelle exceptionnelle" aux générations futures et a noté que "le véritable patrimoine mondial" suscitera une réponse dans d'autres cultures. Au cours du débat qui a suivi, un certain nombre d'experts ont évoqué le mouvement qui tendait à délaisser le monumental pour se tourner vers d'autres concepts de patrimoine et de nouveau s'est reposée la question du caractère approprié des critères existants pour reconnaître cette diversité.

6.14 La Présidente a remercié tous les intervenants de leur présentation d'études de cas et du débat enrichissant sur un certain nombre de thèmes et de questions. Elle a informé les participants que le texte des exposés était disponible, en plus du grand nombre de documents de

base et de notes d'information, et que l'on envisageait d'éditer une publication qui comprendrait tous les documents préparés pour et pendant la réunion d'experts.

## **7. Discussions et recommandations des groupes de travail**

7.1 Les questions soulevées durant la présentation des études de cas ont inclus un certain nombre de points qui dépassaient le cadre de la demande du Comité, mais qui exigeaient une étude attentive. En particulier, il a été estimé que le groupe d'expert devait délibérer davantage de la question de la crédibilité et de l'équilibre de la Liste du patrimoine mondial ainsi que de la transmission du patrimoine mondial aux générations futures.

Les participants ont décidé de débattre des questions soulevées par les études de cas et des objectifs définis par le Comité dans trois groupes de travail :

Critères – intégrité/authenticité

Valeur universelle exceptionnelle

Crédibilité de la *Convention du patrimoine mondial* et de la Liste du patrimoine mondial.

### **7.2 Critères – intégrité/authenticité**

Il a été demandé au groupe de travail présidé par Mme Bercé de réfléchir sur la possibilité d'un ensemble unifié de critères et sur les notions d'intégrité et d'authenticité. Cette question est liée à l'une des conclusions de la réunion d'experts de la Vanoise (mars 1996) présentée par M. Megret lors de la séance d'ouverture.

Le groupe de travail était composé de Mme Bercé (Présidente), Mme Parker (Rapporteur), M. Rao, M. Masuda, M. Olindo, M. Touri, M. Mandui, M. Vedenin, M. Rosabal, le Pr Ming-Gao et Xiao Feng, M. Cleere et Mme Titchen.

Les experts du groupe de travail ont réaffirmé les principes qui ont guidé la rédaction de la *Convention du patrimoine mondial*. L'un des objectifs était de protéger un patrimoine reconnu comme appartenant à l'humanité tout entière. Au bout de vingt-cinq ans, nous pouvons reconnaître que la rédaction de la *Convention* était souple pour permettre des interprétations et des adaptations, et éviter la tentation de changer la *Convention* elle-même. D'autre part, il y a nécessité de mieux souligner les interactions entre l'humanité et la nature – ce qui nous paraît essentiel – dans la mise en œuvre de la *Convention*.

On peut considérer les biens comme formant un continuum, du Taj Mahal aux sites naturels, tout en incluant aussi ces biens qui associent en une variation éternelle le naturel et le culturel. Selon les termes de la *Convention*, le patrimoine a été perçu de manière globale. Pour souligner et confirmer cette unité, il semble opportun de dresser une liste de sites du patrimoine mondial pour couvrir toutes ces distinctions.

Dans le même esprit que l'existence d'une seule Liste de sites uniques, on devrait établir une liste de dix critères naturels et culturels. La rédaction d'une liste unifiée de critères exige une soigneuse vérification des textes, une révision et une étude des deux listes de critères existantes.

Pour commencer, par suite du manque de temps et en raison du souci de vérification de la pertinence d'une telle présentation, un projet de liste unifiée a été élaboré en combinant les deux ensembles de critères. Malgré le risque de produire un collage imparfait, le groupe a fait l'effort et le résultat a été distribué aux participants du groupe de travail.

**Tableau 2 : Projet de combinaison et de révision des critères pour l'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial (nouveau texte figurant en gras)**

23. Les critères d'inscription des biens culturels sur la Liste du patrimoine mondial doivent toujours être considérés les uns par rapport aux autres et dans le contexte des définitions figurant à l'article 1 **et 2** de la Convention reproduits ci-dessous :

**Article 1**

**Aux fins de la présente Convention sont considérés comme "patrimoine culturel" :**

- les monuments : œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.

**Article 2**

**Aux fins de la présente Convention sont considérés comme "patrimoine naturel" :**

- les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique.
- les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.
- les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

24. Un bien ~~Un monument, un ensemble ou un site~~ tels qu'ils sont définis ci-dessus proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial sera considéré comme ayant une valeur universelle exceptionnelle aux fins de la Convention lorsque le Comité considère que ce bien répond à l'un au moins des critères ci-après ~~et au critère d'authenticité. En conséquence, tout bien devrait :~~

- (i) soit représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ; ou
- (ii) soit témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ; ou
- (iii) soit apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ; ou
- (iv) soit offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des période(s) significative(s) de l'histoire humaine ; ou
- (v) soit constituer un exemple éminent d'établissement humain ou d'occupation du territoire traditionnels représentatifs d'une culture (ou de cultures), surtout quand il devient vulnérable sous l'effet de mutations irréversibles ;
- (vi) soit être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (le Comité considère que ce critère ne devrait justifier une inscription sur la Liste que dans des circonstances exceptionnelles, et lorsqu'il est appliqué concurremment avec d'autres critères culturels ou naturels) ;  
**ou**
- ~~(i)~~**(vii)** être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ; ou
- ~~(ii)~~**(viii)** être des exemples éminemment représentatifs de **l'interaction entre l'homme et l'environnement ou de** processus écologiques et biologiques représentatifs en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ; ou
- ~~(iii)~~ **(ix)** représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles ; ou
- ~~(iv)~~**(x)** contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

Plusieurs experts, dont Mme Parker, ont estimé qu'en combinant les critères il ne fallait pas faire d'ajouts ou de modifications au texte de ces critères mais qu'ils devaient toutefois insister sur les interactions nature-culture. Les critères devaient être perçus comme des instruments pouvant faciliter l'analyse des sites et souligner les arguments en faveur ou contre une proposition d'inscription. Ils ne devaient en aucun cas constituer un obstacle à l'application de l'esprit de la *Convention*.



L'unification des critères devait être accompagnée de paragraphes explicatifs en langage clair. Plusieurs experts ont fait remarquer la difficulté d'interprétation et de compréhension du texte des *Orientations* pour des personnes qui n'étaient pas totalement initiées au travail de la *Convention*.

Les experts ont recommandé que le groupe discute en session plénière de la manière la plus efficace et ouverte d'assurer la représentativité sur la Liste des différentes régions culturelles du monde. Comment les cultures sous-représentées sur la Liste pourraient-elles être mises dans la position de proposer des biens alors que les critères en vigueur n'en assureraient pas l'inscription ?

Les membres du groupe ont considéré, en principe, que le manque de crédibilité de la Liste provient d'une inégale représentation des cultures dans lesquelles la nature et la culture sont étroitement associées (ainsi que le représentant de la Chine l'avait montré dans son exposé).

Afin de donner suite aux suggestions, redresser cette situation de déséquilibre de la Liste et procéder à une nouvelle rédaction des critères actuels, il est envisagé de créer un groupe de travail qui comprendrait des membres volontaires et des représentants des ONG familiarisés avec ces problèmes. Le groupe de travail va établir des projets d'amendements des critères. Ce groupe de travail pourrait travailler par fax ou courrier électronique. La combinaison des critères pourrait s'inspirer de ce qui a été fait pour les paysages culturels, pour lesquels on a reconnu les interactions entre l'homme et l'environnement.

A cette fin, le groupe de travail a recommandé de réviser les sections C et D des *Orientations* et de les présenter au Comité du patrimoine mondial à sa vingt-deuxième session :

**Tableau 3 : Projet de révisions des sections C et D des *Orientations***

<b>Nouveau</b>	La Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative (pour expliquer la diversité de types de patrimoine mondial et l'approche régionale et thématique pour assurer une Liste du patrimoine mondial équilibrée et représentative).
<b>C.</b>	Critères relatifs à l'inscription de biens <del>culturels</del> sur la Liste du patrimoine mondial
<del><b>D.</b></del>	<del>Critères relatifs à l'inscription de biens naturels sur la Liste du patrimoine mondial</del> Conditions d'intégrité (pour inclure la notion d'authenticité pour certains types de patrimoine culturel)
<b>Nouveau</b>	Dispositions concernant la protection et la gestion (pour inclure une approche cohérente de la protection et de la gestion, y compris un entretien traditionnel, pour tous les biens du patrimoine mondial)

Des réserves ont été exprimées par M. Vedenin et M. Masuda qui ont rappelé que la gestion des biens peut varier considérablement entre différents types de biens. M. Masuda a exprimé des doutes quant à l'efficacité d'une combinaison des critères pour donner à la Liste un

caractère plus représentatif.

La majorité des participants ont toutefois espéré que cette combinaison favoriserait une meilleure reconnaissance des liens entre la nature et la culture. Cette approche devrait permettre aux cultures sous-représentées en raison de la dichotomie entre nature et culture, de reconnaître et d'identifier leurs biens pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Les experts ont souhaité, sans pouvoir proposer de méthode précise – en raison du manque de temps – que le Secrétariat envoie un questionnaire aux Etats parties afin de faire apparaître les difficultés qu'ils rencontrent dans l'application des critères actuels et rassembler leurs suggestions d'amendements de ces critères, afin de lever tous les obstacles qui entravent une représentation équilibrée de toutes les cultures et d'avancer.

Les experts ont considéré que la crédibilité de la notion de patrimoine mondial est remise en question en raison de l'absence de gestion réelle de certains sites. Il serait préférable de renforcer les dispositions actuelles relatives aux plans de gestion, en particulier pour le patrimoine naturel. M. Touri a particulièrement insisté sur ce point.

Le groupe a brièvement étudié la combinaison des notions d'authenticité et d'intégrité. De manière quasi unanime, il a été jugé que les conditions d'intégrité devaient être utilisées chaque fois que cela était pertinent, pour les sites culturels comme pour les sites naturels. Toutefois, l'examen d'authenticité ne devait pas être totalement supprimé car il a de l'importance pour certaines cultures et certains types de patrimoine culturel.

En conclusion, le groupe de travail a exprimé un avis favorable pour :

- une Liste du patrimoine mondial unifiée,
- le principe d'une liste unifiée de critères, et
- une meilleure reconnaissance du continuum entre nature et culture et de leurs interactions, afin de favoriser l'identification de biens actuellement sous-représentés sur la Liste.

Après un nouveau débat du groupe de travail, les recommandations suivantes proposées par le groupe de travail sur les critères – intégrité/authenticité ont été approuvées en séance plénière par le groupe d'experts (voir tableau 4).

**Tableau 4 : Conclusions et recommandations du groupe de travail sur les critères - intégrité/authenticité**

1. Le groupe de travail demande que les critères pour les sites culturels et naturels soient unifiés en un ensemble commun de dix critères.
2. Le groupe de travail recommande de conserver en grande partie le libellé des dix critères, et dans le même ordre, mais demande quelques modifications dans la manière dont les critères sont décrits (pour les relier spécifiquement à la Stratégie globale).

On ajouterait ce qui suit :

- (a) l'ancien critère naturel (ii) pour inclure l'interaction entre l'homme et l'environnement
  - (b) l'ancien critère naturel (iii) pour inclure les mots "et/ou spirituelle"
  - (c) la notion de protection traditionnelle et de gestion à inclure dans les sections des Orientations décrivant l'intégrité, la protection, etc.
3. Afin de rendre les critères plus compréhensibles, explicites et clairs, le groupe de travail recommande que des sections soient rédigées dans les Orientations afin d'expliquer les critères et leur applicabilité à différentes situations, en donnant des exemples de régions et de types de patrimoine actuellement sous-représentés sur la Liste.
  4. Le groupe de travail recommande que les conditions d'intégrité et d'authenticité soient liées et reliées à chacun des critères comme il convient dans les Orientations, et maintient l'examen d'authenticité pour certains types de patrimoine culturel.

Il a par ailleurs été décidé que le Secrétariat, en consultation avec les organismes consultatifs, préparerait un nouveau projet de rédaction des sections C et D des *Orientations* et l'enverrait à Mme Bercé et à tous les membres de la réunion d'experts pour étude et commentaires dans un laps de temps permettant son étude à la vingt-deuxième session du Comité du patrimoine mondial. Mme Bercé a souligné qu'il était nécessaire que le groupe d'experts reste en communication de quelque manière que ce soit, afin d'assurer son engagement permanent dans la mise au point de ces propositions pour soumission au Comité.

### **7.3 Valeur universelle exceptionnelle**

Le groupe d'experts sur la "valeur universelle exceptionnelle" était constitué de M. Löfgren, Mme Baseova, Mme Anon, Mme Sullivan (Présidente), M. Jokilehto (Rapporteur), M. Pannekoek, M. Lucas, M. Batjargal, M. Ricard, M. De Jong, M. Borja, Mme Rössler et M. Lévi-Strauss. La Présidente du groupe de travail sur la valeur universelle exceptionnelle, Mme Sullivan, et le Rapporteur, M. Jokilehto, ont fourni un rapport préliminaire comme "travail en cours" sur les débats du groupe à la séance plénière.

Mme Sullivan a souligné que le groupe de travail n'avait pas trouvé de solution à la question de savoir ce qu'était la valeur universelle exceptionnelle car celle-ci prend en compte toute la diversité et les différences du monde. Chaque site a un caractère quelque peu unique. Le groupe a jugé que cela valait la peine d'étudier (selon la présentation de la réunion d'experts sur la Stratégie globale de 1994) des grands thèmes comme les êtres humains par rapport à la vie et à la mort, avec des expressions différentes pour chaque région et chaque culture (voir tableau 5).

**Tableau 5 : Extrait de la réunion d'experts sur la "Stratégie globale" et les études thématiques pour une Liste du patrimoine mondial représentative, juin 1994**

Afin de redresser les déséquilibres de la Liste actuelle, certains domaines ont été identifiés comme étant potentiellement très capables de combler des lacunes de la représentation. De tels domaines pourraient être étudiés dans leur contexte anthropologique large au cours du temps :

#### **COEXISTENCE DE L'HOMME AVEC LA TERRE**

- **Mouvement de peuples (nomadisme, migration)**
- **Etablissement**
- **Modes de subsistance**
- **Evolution technologique**

#### **LES ETRES HUMAINS EN SOCIETE**

- **Interaction humaine**
- **Coexistence culturelle**
- **Spiritualité et expression créatrice**

Pour le patrimoine naturel, l'approche biogéographique semble être efficace car elle définit "ce qui est le meilleur exemple" pour une région biogéographique. Une approche thématique a été appliquée avec les Etudes globales de l'UICN, par exemple pour les forêts, les zones humides, etc. Pour le patrimoine culturel, l'approche est plus difficile ; la structure thématique semble toutefois marquer une avance fructueuse.

Le Rapporteur du groupe de travail a insisté sur le fait que la *Convention* avait été créée en tant que document holistique et qu'elle représente une réponse exceptionnelle à la nature universelle du patrimoine – pour le patrimoine naturel dans sa diversité biologique et géographique et pour le patrimoine culturel dans sa diversité géographique. Le groupe a jugé essentiel de mettre au point des outils qui guideraient le choix du patrimoine. On pourrait à la base définir 20 à 40 thèmes, en se fondant sur la Stratégie globale de 1994. Dans une première phase, on pourrait vérifier comment ces thèmes sont représentés dans la Liste actuelle du patrimoine mondial. Le groupe a approuvé une approche anthropologique pour l'ensemble de la Stratégie globale. La stratégie devrait définir les thèmes et les lacunes de la Liste du patrimoine mondial. Avec un ensemble de thèmes, on pourrait mettre au point un modèle-type qui aiderait les Etats parties et le Comité du patrimoine mondial.

Durant le débat en session plénière, il a été souligné que la gestion des sites est extrêmement importante car ceux-ci perdent leurs valeurs s'ils ne sont pas bien administrés. Le nombre de sites en tant que tel n'est pas tellement important du moment qu'ils sont bien administrés. En ce qui concerne les thèmes, il faudrait s'assurer que certains thèmes ou sous-thèmes, qui sont déjà représentés sur la Liste, sont étudiés. Enfin, il a été observé qu'il faudrait faire référence à la Stratégie globale dans les *Orientations* pour guider les Etats parties dans leurs délibérations sur les propositions d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial.

Les recommandations suivantes proposées par le groupe de travail sur la "valeur universelle exceptionnelle" ont été approuvées en séance plénière par le groupe de travail :

**Tableau 6 : Conclusions et recommandations du groupe de travail sur la "valeur universelle exceptionnelle"**

1. La *Convention du patrimoine mondial* a été appréciée en raison de son caractère suffisamment général qui a permis des interprétations selon des valeurs en évolution, et pour l'identification de l'unicité et/ou de la représentation des ressources patrimoniales dans les différentes régions du monde. La *Convention* devrait être considérée comme un document holistique, et la Liste comme un instrument en développement permanent qui unit le patrimoine culturel et naturel.
2. L'exigence d'une valeur universelle exceptionnelle caractéristique du patrimoine culturel et naturel devrait être interprétée comme une réponse exceptionnelle aux questions de nature universelle communes à toutes les cultures humaines ou qu'elles se posent toutes.
3. La détermination de la valeur universelle exceptionnelle de sites du patrimoine mondial ne peut être réalisée qu'à partir d'études thématiques systématiques fondées sur une recherche scientifique selon des thèmes communs à différentes régions ou zones. Cette recherche scientifique pluridisciplinaire est nécessaire pour déterminer si un type de bien peut ou non convenir pour être proposé au classement sur la Liste en tant que partie d'un thème. Pour ce qui est de la culture, une telle structure devrait se fonder sur une approche anthropologique et les thèmes devraient être formulés de manière à permettre de trouver des réponses dans les différentes cultures et régions. Les thèmes pourraient être élaborés en se référant à la liste proposée par la réunion stratégique pour le patrimoine culturel tenue en 1994 (voir tableau 5) et à la réunion de la Vanoise pour le patrimoine naturel, en accordant une importance méritée à la créativité humaine et à ses relations avec l'environnement.
4. Il est essentiel de mettre au point des instruments pour de telles études et pour la détermination de la diversité, la qualité exceptionnelle ou unique de biens spécifiques et de biens présentant une grande importance pour l'humanité. Le groupe a également approuvé l'unification des critères naturels et culturels comme autre instrument important pour atteindre ces objectifs.
5. Dans les études comparatives, il faudrait comparer des éléments similaires et l'objectif devrait être d'identifier les éléments les plus représentatifs d'une sorte dans une région culturelle ou physique. La comparaison peut être faite de manière globale, si l'on ne trouve pas de sites similaires dans la région. Le cadre ayant été préparé, il devrait être possible de vérifier dans quelle mesure la Liste actuelle y répond déjà.
6. Un cadre d'application universelle a déjà été déterminé en ce qui concerne les aspects biologiques du patrimoine naturel et il est complété selon la représentativité dans différentes régions. Un travail similaire est en cours sur les phénomènes géophysiques. Outre la reconnaissance du patrimoine mondial, les dispositions internationales pour la conservation de la nature incluent la création d'un ensemble de réserves reconnues dans le monde entier, par exemple les Réserves de biosphère et les sites Ramsar. Il y a

également un ensemble de conventions régionales et d'accords en place. Il n'existe pas de telles dispositions pour la reconnaissance internationale des sites culturels, à part le classement sur la Liste du patrimoine mondial. Cela explique en partie la pression pour l'inscription de sites culturels sur la Liste du patrimoine mondial. Le Comité pourrait désirer étudier s'il serait souhaitable ou utile de disposer d'une gamme plus étendue d'accords internationaux pour les sites culturels.

7. Les listes indicatives pour les biens naturels comme pour les biens culturels devraient se référer aux thèmes énoncés ci-dessus et devraient être utilisées comme instruments d'évaluation de l'équilibre régional et culturel. Il faudrait également encourager les propositions d'inscription de séries de biens qui se réfèrent à des thèmes importants dans un contexte international et régional.

En conclusion,

- le groupe de travail a approuvé ce qui avait été fait jusque-là en ce qui concerne la *Convention*, en reconnaissant que les études thématiques avaient déjà été efficaces pour favoriser un renouveau d'intérêt et susciter un tout nouvel intérêt pour la protection du patrimoine ;
- le groupe a approuvé le principe des réunions dans différentes régions et l'encouragement à proposer de nouveaux types de patrimoine pour améliorer l'équilibre régional et culturel et la représentativité de la Liste ;
- le groupe a approuvé la mise au point d'études thématiques et régionales sur des questions d'importance universelle, et en particulier une approche anthropologique de la définition de patrimoine culturel et des relations des hommes avec l'environnement ;
- en faisant ces recommandations, le groupe a suggéré que les thèmes généraux déjà déterminés soient répartis en sous-thèmes plus faciles à aborder et liés aux propositions d'inscription potentielles ;
- le groupe a recommandé de porter une attention toute particulière à la communication, de publier le cadre d'ensemble et les thèmes liés à tous les types de sites du patrimoine et de les diffuser largement auprès des Etats parties et des institutions concernées, tout cela faisant partie de la Stratégie globale. Cela devra être clairement mentionné dans les Orientations. L'ensemble de valeurs caractérisant l'importance universelle exceptionnelle des ressources patrimoniales doit faire partie d'un Processus stratégique intégré comme référence essentielle pour la gestion de la conservation.

#### **7.4 Crédibilité de la *Convention du patrimoine mondial* et de la Liste du patrimoine mondial**

Le groupe de travail sur la crédibilité de la *Convention du patrimoine mondial* et de la Liste du patrimoine mondial était constitué de M. Megret, M. El-Haber, M. Fowler, M. Munjeri, M. Ayyad, M. McPhail, Mme San Roman, M. Morris, M. Mujica et M. von Droste. Le Rapporteur, M. Munjeri, a fourni un rapport d'avancement sur la discussion du groupe à la session plénière.

Le groupe a débattu de problèmes sous-jacents, de solutions et de programmes d'action possibles pour améliorer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial et il a également fait des commentaires sur le rôle que les différentes régions du monde devaient jouer dans ce processus. Le groupe a étudié en particulier les points suivants :

1. La **crédibilité conceptuelle et intellectuelle** de la *Convention* et la mesure de la crédibilité. Il a étudié la possibilité d'établir un examen de crédibilité aux niveaux scientifique, populaire et méthodologique.
2. **Questions pratiques et de gestion** : Les plans de gestion devraient fournir une protection optimale des valeurs initiales, être flexibles mais garantir le respect des normes, valoriser l'engagement éducatif de la population et l'engagement au niveau national, inclure des préoccupations d'ordre sociologique et des variations régionales.
3. **Etats parties** : L'engagement politique des Etats parties est nécessaire. Les implications du retrait de la Liste du patrimoine mondial, les perspectives en matière de conservation et de menaces auxquelles sont confrontés les sites, le renforcement des capacités institutionnelles à tous les niveaux, les incitations socio-économiques, la formation et l'éducation, autant de composants fondamentaux du maintien de la crédibilité de la *Convention* et de la Liste.
4. **Représentativité** : La régionalisation des stratégies est importante ; il est nécessaire de disposer d'une étude menée par l'ICOMOS/UICN sur les listes indicatives existantes et l'identification de lacunes et de régions sous-représentées ; une représentation plus large mais défendable est importante et une assistance internationale pour la préparation de listes indicatives et de programmes éducatifs sur le patrimoine mondial est nécessaire. Les experts ont demandé une exploitation pratique des réunions de Stratégie globale.
5. Le **suivi** a été considéré comme une déclaration d'intégrité de référence qui engage tous les partenaires et constitue la base d'un suivi continu en permanence de l'état de conservation des sites du patrimoine mondial.

Les experts ont également abordé des questions conceptuelles et la mise au point d'une méthodologie. Enfin, les conclusions et recommandations suivantes proposées par le groupe de travail sur la "crédibilité" ont été approuvées par le groupe d'experts en séance plénière.

**Tableau 7 : Conclusions et recommandations du groupe de travail sur la crédibilité**

CONSIDERANT

que les experts d'Amsterdam ont pris note de sujets de préoccupation liées à la **CREDIBILITE** de la *Convention* et à sa mise en œuvre – par exemple des objectifs ambigus, un manque de représentativité, la perception de préjugés,

et considérant que

**L'INSCRIPTION FAIT PARTIE D'UN PROCESSUS ET DOIT ETRE CONSIDEREE COMME TELLE, ET NON PAS COMME UN EVENEMENT ISOLE. ELLE EST PRECEDEE ET SUIVIE DE MESURES DANS UN CONTINUUM EVOLUTIF CONCEPTUALISE COMME UN ENGAGEMENT A TRES LONG TERME,**

et considérant que nous avons expressément noté que

- i. pour qu'un site soit crédible, il faut que les valeurs initiales soient préservées et

considérées comme telles, et en fait valorisées par un respect total des conditions d'intégrité et d'authenticité.

ii. la gestion doit être interdisciplinaire et intersectorielle et considérée comme telle.

iii. la participation locale est essentielle.

NOUS RECOMMANDONS QUE :

1. Les conditions nécessaires aux propositions d'inscription de sites au patrimoine mondial soient claires, explicites et systématiques et à cette fin que les Orientations actuelles soient rigoureusement passées en revue et révisées le cas échéant.
2. Les Etats parties qui font une proposition d'inscription démontrent non seulement leur engagement envers la *Convention* mais aussi leur compétence pour renforcer les capacités aux niveaux local et national pour protéger et gérer un site du patrimoine mondial.
3. Afin d'obtenir une liste plus représentative et par conséquent plus crédible, les Etats parties soient incités à proposer à l'inscription des types de sites qui ne sont pas bien représentés par région (voir le paragraphe 6 (vii) des Orientations) ; et qu'à cette fin, le Centre du patrimoine mondial ainsi que les organes consultatifs agissant avec des intérêts locaux, encouragent, et si possible lancent, des études appropriées pour identifier les propositions d'inscription qui conviennent. Il faut aborder la question des listes indicatives dans le contexte de la "valeur universelle exceptionnelle" et mettre au point un mécanisme pour guider les Etats parties pour les listes présentées et encourager l'harmonisation des listes indicatives par rapport aux régions et aux thèmes.
4. Des plans de gestion adaptables et appropriés appuient les propositions d'inscription, en indiquant clairement la participation de la population locale et la sensibilité aux conséquences socio-économiques de l'inscription. Que de tels plans incluent un possible encouragement de la population locale ainsi que des propositions pour assurer l'avenir de pratiques traditionnelles durables lorsqu'elles existent.
5. SUIVI : Nous demandons instamment aux Etats parties de mettre en œuvre les paragraphes 68 à 75 des Orientations car la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial ainsi que l'intégrité des différents sites dépendent beaucoup de ce qui arrive une fois que les responsabilités de l'inscription ont été officiellement acceptées. On pourrait envisager un processus en deux étapes.
6. Qu'un grand effort soit fait pour produire et diffuser les explications et informations nécessaires auprès d'un public aussi large que possible.

## 8. Remarques finales

8.1 Le Rapporteur, M. Mujica, en présentant la structure du rapport et les résultats des trois groupes de travail différents, a conclu que la réunion d'experts avait eu le souci en préparant ses recommandations de ne pas proposer de changer trop de choses. Il a insisté sur le fait que l'ensemble unifié de critères serait une étape importante pour associer la nature et la culture dans la mise en œuvre de la *Convention*. Le groupe d'experts a reconnu que les



concepts d'intégrité et d'authenticité n'étaient pas seulement importants pour les propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, mais aussi pour la gestion des sites. Il a fait remarquer que les discussions sur la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial et sur le concept de valeur universelle exceptionnelle resteraient au centre de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Il a noté qu'il y avait un accord total entre les experts pour une importante révision des *Orientations*. Il a observé qu'un processus permanent de révision serait nécessaire si le patrimoine mondial culturel et naturel devait être identifié et conservé de manière holistique. Il a demandé au Secrétariat de préparer le rapport de cette réunion d'experts sous une forme compréhensible pour présentation au Comité du patrimoine mondial, à son Bureau et aux Etats parties à la Convention. De plus, il a insisté sur l'importance de dresser les grandes lignes du processus par lequel les groupes de travail avaient élaboré leurs recommandations, et du processus par lequel le groupe d'experts avait approuvé ces recommandations. Il a remercié la Présidente, tous les participants et le Centre du patrimoine mondial de leur contribution.

8.2 M. Megret (France), a affirmé qu'il y avait une nécessité de réforme et il a remercié les organismes consultatifs de leur capacité d'adaptation et du rapprochement de leurs points de vue. Il a suggéré que les experts surveillent les régions actuellement sous-représentées sur la Liste du patrimoine mondial pour voir si la Stratégie globale et les révisions des critères recommandés faisaient une différence pour l'équilibre de la Liste.

8.3 En remerciant le Rapporteur et tous les participants, Mme Cameron s'est déclarée impressionnée par le volume de travail réalisé par le groupe. Elle a également remercié le Directeur du Centre du patrimoine mondial pour tout le travail du Secrétariat. Mme Cameron a particulièrement remercié les organismes consultatifs de leur travail. Elle a fait observer que c'était la première fois que les trois organisations avaient présenté une synthèse de leurs points de vue et elle a noté que cela était rassurant pour leurs "clients" (c'est-à-dire le Comité, les Etats parties à la *Convention*, etc.). Mme Cameron a remercié Mme van der Kolk pour tout ce qu'elle-même et son équipe avaient fait pour faciliter le séjour des participants à Amsterdam. Enfin, Mme Cameron a remercié les interprètes de tout leur travail durant la réunion.

8.4 Mme Sullivan, au nom de tous les participants, a ensuite remercié Mme Cameron d'avoir présidé la réunion. Enfin, le Directeur du Centre du patrimoine mondial, Bernd von Droste, a remercié le groupe d'avoir agi dans l'esprit de l'UNESCO en travaillant ensemble sur des disciplines diverses. En concluant la réunion, il a évoqué des résultats positifs inattendus qui aideraient à renforcer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial et de la *Convention du patrimoine mondial*.

## ORDRE DU JOUR

### **Mardi 24 mars 1998**

Arrivée des participants

### **Mercredi 25 mars 1998**

*10h00 – 13h00*

Allocution officielle de bienvenue par **M. Riezenkamp**, Directeur général de la Culture, Pays-Bas

Discours de **M. Bernd von Droste**, Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

**A. Megret** (France): Présentation des résultats de la rencontre d'experts, Parc national de la Vanoise,

France (Mars 1996) Introduction à la conférence - objectifs

- méthodologie
- résultats escomptés

Discussion des principaux problèmes et constitution de groupes de travail

Déjeuner

*14h00 – 15h30*

Débats en groupes de travail

Pause café

*16h00 – 18h30*

#### **Présentation de cas régionaux :**

**A. Mturi** (Tanzanie): Valeurs culturelles et naturelles de la réserve naturelle Ngorongoro, Tanzanie (annulé)

**R. El-Haber** (Liban): Valeurs culturelles et naturelles de la Vallée de la Qadisha, Liban

**Xie Ninggao** (Chine): Valeurs culturelles et naturelles des cinq montagnes sacrées de Chine (y compris les sites classés dans le patrimoine mondial, les Monts Huangshan et Taishan)

**K. Rao** (Inde): Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Inde

### **Jeudi 26 mars 1998** *9h00 – 13h00*

Groupes de travail (tels que définis par les participants le 25 mars 1998)

Déjeuner

*14h30 – 18h30*

#### **Présentation de cas régionaux (suite) :**

**H. Mandui** (Papouasie Nouvelle Guinée): Valeurs culturelles et naturelles de Kuk dans les Western Highlands, Papouasie Nouvelle Guinée

**H.F. Borja** (Mexique): Valeurs culturelles et naturelles des chemins traditionnels de pèlerinage des Indiens Huichol du Mexique

**F. Pannekoek** (Canada): Valeurs culturelles et naturelles du complexe Head-Smashed-In Buffalo Jump, Canada

**Y. Vedenin** (Fédération de Russie): Valeurs culturelles et naturelles de l'archipel Solovetski, Fédération de Russie

**O. Baseova** (République Tchèque): Valeurs culturelles et naturelles du paysage culturel de Lednice-Valtice, République Tchèque

**J.W.H. Hogestijn/Hagers** (Pays-Bas): Valeurs culturelles et naturelles de l'île Schokland et de ses environs, Pays-Bas

**R. Löfgren** (Suède): Valeurs culturelles et naturelles de la Laponie, Suède

**P. Fowler** (Royaume-Uni): Valeurs culturelles et naturelles des paysages archéologiques d'Europe et des îles britanniques

**Vendredi 27 mars 1998** 9h00 – 13h00

**Exposés des groupes de travail**

Déjeuner

14h30 – 18h00

Préparation des recommandations de la conférence

**Samedi 28 mars 1998** 9h00

Départ pour la visite du site Kinderdijk

Déjeuner

14h00

Retour à Amsterdam par la Groene Hart Route

18h00

Départ en bateau à Paardenburg et dîner au restaurant à Paardenburg

**Dimanche 29 mars 1998**

Départ des participants

**1.2.****1.3. LIST OF PARTICIPANTS****Mr Mohamed AYYAD**

Professor of Plant Ecology  
 Department of Environmental Sciences  
 Faculty of Science  
 Alexandria University  
 21511 Moharram Bey  
 ALEXANDRIA  
 Egypt

☎ 203 597 2352  
 Fax 203 545 7611  
 Email ayyad@alex.eun.eg

**Ms Olga BASEOVA**

Institut for the Protection of Historic Monuments  
 Narondni Obrany 2  
 160 00 Praha 6  
 Czech Republik

☎/Fax 42 02 312 0346

**Dr Zambyn BATJARGAL**

Director General  
 National Agency for Hydrometeorology and  
 Environmental Monitoring  
 Mongolia  
 Central Post, Box. 435  
 Ulaanbaatar  
 Mongolia

☎ 976 1 326592  
 Fax 976 1 326611  
 Email Batbaig@magicnetmn

**2. Ms Françoise BERCE**

Conservateur Général du Patrimoine  
 Ministère de la Culture  
 65 rue de Richelieu  
 75001 Paris

☎ 0033-1-43 72 15 43  
 Fax 0033-1 40 15 87 87

**Prof. Dr. G. J. BORGER \*\***

University of Amsterdam  
 The Netherlands

☎ 31 20 525 40 92  
 Fax 31 20 525 4051

**Mr Humberto Fernandez BORJA**

Director Conservación Humara, A.C.  
Avenida México 33-PH  
Edificio Roxy - Parque Mexico  
Colonia Hipodromo Condesa  
Ciudad de Mexico  
Apartado Postal 11-391  
Col. Condesa  
C.P. 06101 Mexico, D.F.  
Mexico

☎ 52 5 211 59 35  
Fax 52 5 514 67 10  
Email 103503.1572@compuserve.com

**Dr Christina CAMERON**

Director-General  
National Historic Sites  
Parks Canada  
Department of Canadian Heritage  
25 Eddy Street  
HULL K1A 0M5  
Canada

☎ 1 819 994 18 08  
Fax 1 819 953 4909  
Email christina\_cameron@pch.gc.ca

**Mr Ricardus M. EL-HABER**

Ecology and Biodiversity Consultant  
National Focal Point for Specially Protected Areas  
Secretary General Friends of Nature NGO  
Founder National Trust - Lebanon  
PO Boc 967  
Jounieh  
Lebanon

☎ 961 3 668 864  
Fax 961 9 220 665  
Email fon@sodetel.net.lb

**Mr Rob de JONG \*\***

Ministerie van OCenW  
Rijksdienst voor de Monumentenzorg  
P.O. Box 1001  
3700 BA Zeist  
The Netherlands

☎ 31 30 698 33 50  
Fax 31 30 968 32 83

**Prof. Peter FOWLER**

Department of Agriculture and Environmental Science  
 King George VI Building  
 Newcastle University  
 Newcastle upon Tyne  
 NE1 7RU  
 United Kingdom

☎ 44 1 91 222 7095  
 Fax 44 1 91 222 5228  
 Email P.J.Fowler@ncl.ac.uk

**Mr A. J. HAARTSEN \*\***

IKC Natuurbeheer  
 Marijkeweg 24  
 6709 PG Wageningen  
 The Netherlands

☎ 31 31 747 48 00

**Drs Jan-Kees A. HAGERS \*\***

State Service for Archeological Investigations (ROB)  
 PO Box 1600  
 NL- 3800 BP Amersfort  
 The Netherlands

☎ 31 33 422 76 76  
 Fax 31 33 422 77 99  
 Email jhage@archis.nl

**Mr Rolf LÖFGREN**

Swedish Environmental Protection Agency (SEPA)  
 Naturvaardsverket  
 10648 Stockholm  
 Sweden

☎ 468 698 1000  
 Fax 468 698 1662

**Drs J. LUBBERS \*\***

Ministerie van Buitenlandse Zaken en  
 Ontwikkelingssamenwerking  
 PO Box 20061  
 2500 EB The Hague  
 The Netherlands

☎ 31 70 348 51 67  
 Fax 31 70 348 43 03  
 Email lubbers@dml.minbuza.nl

**Dr Ian Mc PHAIL**

Chair GBRMPA  
 GPO Box 1379  
 Townsville QLD 4810  
 Australia

Fax 61 77 213 445

**Mr Herman MANDUI**

Papua New Guinea National Museum and Art Gallery  
P.O. Box 5560  
Boroko, PORT MORESBY  
Papua New Guinea

☎ 675 325 24 58

Fax 675 325 1779

**Mr Kanefusa MASUDA**

Agency for Cultural Affairs in Japan  
Cultural Properties Protection Department  
3-2-2, Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
Tokyo 100  
Japan

☎ 81 3 3581 4012

Fax 81 3 3591 0278

Email masuda@bunka.go.jp

**M. Alain MEGRET**

Directeur adjoint  
Direction de la Nature et des Paysages  
Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement  
20 Avenue de Ségur  
75302 PARIS 07 SP  
France

☎ 01 4219 1935

Fax 01 4219 1977

**Mr David MORRIS**

Superintendent  
Olympic National Park  
600 East Park Avenue  
Port Angeles, Washington 98362  
United States of America

☎ 360-452-0310

Fax 360-452-0335

Email David\_Morris@NPS.gov

**Mr Elias J. MUJICA**

Deputy Coordinator  
Consortium for the Sustainable Development of the Andean  
Ecoregion (CONDESAN)  
International Potato Center  
Av. La Universidad 795, La Molina  
P.O Box 1558, Lima 12  
Peru

☎ 51 1 349 6017

Fax 51 1 349-5638

Email e.mujica@cgnet.com

**Mr Dawson MUNJERI**

Executive Director  
 The National Museums and Monuments  
 Penrose Hill - 107 Rotten Row  
 PO Box CY 1485 - Causeway  
 HARARE  
 Zimbabwe

☎ 263 4 75 28 76 / 77 42 08  
 Fax 263 4 75 30 85  
 Email natmus@baobab.cszim.co.zw

**Prof. Xie NING-GAO**

Director of Landscape Research Unit  
 Department of Geography  
 Beijing University  
 Beijing 100871  
 P.R. China

Fax 86 10 6601 7912

**Dr. Perez M. OLINDO**

African Elephant Foundation International  
 P.O. Box 50556  
 Nairobi  
 Kenya

☎ 254 2 242 788  
 Fax 254 2 713 342

**Dr. Frits PANNEKOEK**

Director, Historic Sites Service  
 Alberta Community Development  
 8820-112 ST  
 Edmonton Alberta  
 T6G 2P8  
 Canada

☎ 1 403 4312 310  
 Fax 1 403 427 5598  
 Email FPannekoek@mcd.gov.ab.ca

**Dr. Patricia PARKER**

Chief  
 American Indian Liaison Office  
 National Park Service (2205)  
 Room 3410  
 1849 C Street NW  
 Washington DC 20240  
 United States of America

☎ 1 202 208 5475  
 Fax 1.202 273 0870  
 Email Pat\_Parker@nps.gov



**Mr G. POST**

Ministerie van LNV  
 Directie natuurbeheer  
 P.O. Box 20401  
 2500 EK The Hague  
 The Netherlands

☎ 31 70 378 5613  
 Fax 31 70 378 61 44

**Mr Kishore RAO**

Deputy Inspector General (WILDLIFE)  
 Ministry of Environment and Forests  
 Paryavaran Bhawan, C.G.O. Complex  
 Lodhi Road, New Delhi - 110003  
 India

☎ 91 11 43 60 957  
 Fax 91 11 462 68 37  
 Email krao@envfor.delhi.nic.in

**M. Michel RICARD**

Sous-directeur des Affaires internationales  
 Direction des Archives  
 Ministère de la Culture et de la Communication  
 65 rue de Richelieu  
 75001 Paris  
 France

☎ 0033-1-40 14 32 88  
 Fax 0033-1-40 15 33 07

**3. Mr Toshio SAWADA**

Unit Chief,  
 Monuments and Sites Division  
 Cultural Properties Department  
 Agency for Cultural Affairs  
 3-2-2 Kasumigasek  
 Chiyoda-ku  
 Tokyo  
 100 Japan

☎ 81 3 35811726  
 Fax 81 3 3591 0293

**Ms Lorena SAN ROMAN**

Coordinator  
 Programme Latin America and Caribbean  
 Earth Council  
 Apdo. 2323-1002  
 San José, Costa Rica

☎ 506- 236-1611  
 Fax 506-255 2197  
 Email Isanroma@terra.ecouncil.ac.cr

**Drs F.F.J. SCHOORL**

Ministerie van OCenW  
 Directie Cultureel Erfgoed  
 P.O. Box 25000  
 2700 LZ Zoetermeer  
 The Netherlands

☎ 31 79 323 4699  
 Fax 31 79 323 4945

**Ms Sharon SULLIVAN**

First Assistant Secretary  
 Australian and World Heritage Group  
 Environment Australia  
 GPO Box 1567  
 CANBERRA ACT 2601  
 Australia

☎ 61 2 6217 2 111  
 Fax 61 2 6217 2095  
 Email sharon.sullivan@dest.gov.au

**Drs. A. SYTSEMA**

Ministerie van OcenW  
 Directorie Cultureel Erfgoed  
 P.O. Box 25000  
 2700 LZ Zoetermeer  
 The Netherlands

☎ 31 79 323 4550  
 Fax 31 79 323 4945

**Mr Abdelaziz TOURI**

Directeur  
 Direction du patrimoine culturel  
 Ministère des Affaires culturelles  
 17, rue Michlifen  
 Agdal, Rabat  
 Maroc

☎ 212 7 67 13 81  
 Fax 212 7 67 13 97

**Prof. Yuri VEDENIN**

Director  
 Russian Research Institute for Cultural and Natural Heritage  
 Kosmonatov Ul. 2  
 Moscow 129366  
 Russia

☎ 7 095 286 1319  
 Fax 7 095 286 1324  
 Email polar@glas.apc.org and postmaster@heritage.msk.su

**Dr Pan XIAO-FENG**

Department of Geography  
 Beijing University  
 Beijing 100871  
 P.R. China

Fax 86 10 6601 7912

**Observer****Dr David BREEZE**

Chief Inspector of Ancient Monuments  
 Historic Scotland  
 Longmore House  
 Salisbury Place  
 Edinburgh EH9 1SH  
 United Kingdom

Fax 44 131 668 8730

1.

2. Advisory Bodies to the World Heritage Convention

**a) ICOMOS**3. **Mr Henry CLEERE** **Conseil International des Monuments et des Sites**

49-51 rue de la Fédération  
 75015 PARIS

☎ 01 45 67 67 70  
 Fax 01 45 66 06 22  
 Email [icomos@cicrp.jussieu.fr](mailto:icomos@cicrp.jussieu.fr)

**Ms Carmen ANON**

Puerto Santa Maria 49  
 Madrid 28043  
 ESPAGNE / SPAIN

☎ 34 1 388 39 57  
 Fax 34 1 300 34 27  
 Email [citerea@legendnet.net](mailto:citerea@legendnet.net)

**a) IUCN****Mr Pedro Rosabal**

The World Conservation Union  
 Rue Mauverney 28  
 CH-1196 Gland  
 Switzerland

☎ 41 22 999 01 63  
 Fax 41 22 999 00 15  
 Email [pmr@hq.iucn.org](mailto:pmr@hq.iucn.org)

4. **Mr Bing Lucas** **Vice Chair World Heritage**  
 World Commission on Protected Areas (WCPA)  
 1/268 Main Road  
 Tawa, Wellington 6006

31

☎ 64 4 232 5581  
Fax 64 4 232 9129

**a) ICCROM****Mr Jukka JOKILEHTO**

Assistant to the Director General  
Via di San Michele, 13  
00153 ROME  
Italy

☎ 39 6 585 531  
Fax 39 6 585 53 349  
Email [jj@iccrom.org](mailto:jj@iccrom.org) / [iccrom@iccrom.org](mailto:iccrom@iccrom.org)

**UNESCO Secretariat**

World Heritage Centre  
UNESCO  
7, place de Fontenoy  
75732 Paris 07 SP

☎ 33-1 45 68 15 71 or 18 91 or 14 04  
Fax 33-1 45 68 55 70

Bernd VON DROSTE  
Mechtild RÖSSLER  
Sarah TITCHEN

Email [b.von-droste@unesco.org](mailto:b.von-droste@unesco.org)  
Email [m.rossler@unesco.org](mailto:m.rossler@unesco.org)  
Email [s.titchen@unesco.org](mailto:s.titchen@unesco.org)

**(1) UNESCO Division of Cultural Heritage**

1, rue Miollis  
750015 Paris

Laurent LEVI-STRAUSS

☎33-1 45 68 41 90  
Fax 33-1 45 68 55 96

**(2) Secretariat of the Ministry of OcenW**

Wil van der Kolk  
Irene Timer / José Brussee

Postbox 2000  
2700 LZ Zoetermeer  
The Netherlands  
☎ 31 79 323 47 33  
Fax 31 79 323 49 69

\*\* Host country representative